

## Une agriculture très diversifiée dans les Pays de la Loire

L'agriculture en Pays de la Loire occupe une place centrale dans l'aménagement du territoire, l'emploi et la production de richesse. La douceur du climat, la diversité des sols, liée notamment à l'histoire géologique de la région, point de rencontre entre le Massif armoricain à l'ouest et le Bassin parisien à l'est, la proximité de la façade atlantique, le passage de la Loire, les savoir-faire reconnus, figurent parmi ses grands atouts.

### La région au quatrième rang des régions agricoles françaises

Avec une production estimée à 9 % du chiffre d'affaires national, soit 7 milliards d'euros de biens produits en 2021 auxquels s'ajoutent 555 M€ de services, la région se situe au quatrième rang des régions agricoles françaises avec une production similaire à celle de la Suède. En 2020, l'emploi agricole représente 62 000 actifs permanents, l'emploi dans le secteur agroalimentaire (y compris l'artisanat commercial) 64 000 personnes (soit 27 % des salariés de l'industrie régionale), auxquelles il convient d'ajouter les emplois associés à la valorisation, à la conservation, à la vente, au transport ou à la recherche.

En outre, l'agriculture contribue fortement à l'aménagement du territoire et à l'identité paysagère régionale. Les surfaces agricoles occupent 2,2 millions d'hectares soit 68 % de l'espace. Cette situation s'explique par la topographie et le climat favorable de la région ainsi que par la moindre importance des zones boisées en Pays de la Loire (17 % du territoire contre 33 % en moyenne nationale). Au cours des dix dernières années (2010-2020), les sols artificialisés ont progressé de 9 %. Sur la période, la surface artificialisée a progressé en moyenne de 3 300 ha par an. Ce rythme a sensiblement décru ces dernières années.

### De nombreuses activités sont liées directement à l'agriculture

L'élevage constitue toujours l'orientation principale de l'agriculture régionale avec 58 % de la valeur des productions. Il induit différentes activités comme l'alimentation du bétail, la production laitière, avicole et porcine. La région occupe ainsi la deuxième place nationale pour le cheptel des gros bovins (vaches laitières, vaches allaitantes et taurillons principalement). Le cheptel bovin s'élève à 2,2 millions de têtes, ce qui représente 13 % du cheptel français et un milliard d'euros de chiffre d'affaires en 2021. Les Pays de la Loire sont aussi la deuxième région de production avicole, avec 26 % de la production nationale en valeurs (première région pour la production de canards), et la deuxième région d'élevage porcin avec 11 % du cheptel français.

Cette agriculture se caractérise aussi par la grande diversité des productions végétales. Ainsi, aux côtés des surfaces fourragères et céréalières, les cultures spécialisées comme l'horticulture, l'arboriculture (pomiculture essentiellement), le maraîchage (notamment la mâche, la tomate et le concombre) ou la production de plantes médicinales et à parfum occupent une place importante, notamment en termes d'emplois. La région s'illustre dans le domaine des semences (notamment les semences potagères) et par le fait qu'elle dispose de deux terroirs viticoles différents : le vignoble d'Anjou-Saumur et celui du Pays nantais. En 2021, 43 % de la surface

agricole des exploitations est occupée par des prairies et 40 % par des céréales (34 %) et oléoprotéagineux (6 %). Sous l'angle du nombre d'exploitations, les grandes cultures deviennent la première orientation technico-économique de production ; elle est la seule à avoir progressé au cours des dix dernières années.

### Un secteur agroalimentaire puissant

La diversité et le poids des productions ont permis l'essor d'un secteur agroalimentaire puissant qui a réalisé, en 2020, un chiffre d'affaires de 12,8 milliards d'euros (11 % du chiffre d'affaires national), dont 9 % à l'export. Les Pays de la Loire se situent au deuxième rang des régions agroalimentaires françaises concernant le chiffre d'affaires et l'emploi salarié. Les activités de transformation de la viande et du lait, et les activités de boulangerie-pâtisserie industrielle sont particulièrement importantes. Elles bénéficient de la présence de grands groupes nationaux, notamment LDC (Arrivé) ou Terrena dans la transformation de viande de volaille, et Coeptis3 Bigard (Socopa Viandes, Charal) ou Terrena (Elivia) dans la transformation de viande de boucherie, ou encore Fleury Michon dans la préparation industrielle de produits à base de viande. L'industrie laitière comprend principalement les groupes Lactalis, Agrial, Savencia, Bel et Even. La fabrication de fromage est l'activité la plus répandue. La boulangerie-pâtisserie industrielle est représentée par les groupes Sodebo, Pasquier, La Boulangère et Tipiak.

## La qualité des produits, la traçabilité, l'identification à un territoire, la présence de pôles de compétitivité, le respect de l'environnement, sont des critères importants pour l'agriculture régionale.

### La démarche de qualité est notoire

Les Pays de la Loire sont une importante région pour la production sous signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). En 2020, on dénombre 164 produits sous signe officiel de qualité (auxquels il faut ajouter les produits en agriculture biologique) : 112 produits Label Rouge majoritairement en produits carnés, 29 produits sous AOP/AOC (Appellation d'origine protégée/ Appellation d'origine contrôlée), pour l'essentiel viticoles, 22 IGP (Indication géographique protégée) et 1 STG (spécialité traditionnelle garantie). En 2020, 18 % des exploitations de la région sont engagées dans une démarche de type SIQO (hors agriculture biologique). Par ailleurs, un tiers des abattages nationaux de poulets sous signe de qualité (en tonnage) s'effectuent dans la région en 2022.

En 2021, la région compte 4 400 exploitations certifiées en agriculture biologique. Elle occupe la première place pour les volailles de chair certifiées bio (poulets de chair, dindes, canards) avec 40 % de la production nationale et la deuxième pour les vaches laitières, les cultures fourragères et les poules pondeuses. Les Pays de la Loire se situent au quatrième rang pour la surface exploitée en agriculture biologique. Les 258 000 ha d'agriculture biologique, dont 17 % en cours de conversion, représentent 12,4 % de la surface agricole des exploitations régionale, pour un objectif national fixé à 18 % d'ici 2027. En 2020, 21 M€ d'aides au titre de l'agriculture biologique ont été versées aux exploitants agricoles. Enfin, une nouvelle tendance se dessine avec la volonté des agriculteurs de se rapprocher du consommateur en choisissant davantage les circuits courts de distribution. En 2020, les exploitations commercialisant en vente directe ou avec un seul intermédiaire représentent 20 % des exploitations régionales. Une exploitation sur huit réalise des activités de transformation à la ferme, notamment en vinification, en transformation ou découpe de viande. Enfin, 15 % des exploitations ont des activités de diversification en 2020, trois fois plus qu'il y a dix ans : l'énergie renouvelable (vente d'énergie solaire / photovoltaïque) et le travail à façon (en particulier pour d'autres exploitations) sont les activités privilégiées.

### L'agriculture induit de nombreuses activités de recherche

Les activités de recherche ont permis de nombreux progrès dans la traçabilité des produits (avec l'aide des technologies de l'information et de la communication), dans l'amélioration des cheptels et des semences ainsi que dans le contrôle de la qualité.

La région est ainsi membre, avec la Bretagne et la Normandie, du pôle Valorial (pôle pour la valorisation de la recherche et de l'innovation alimentaire), consacré au secteur agro-industriel. Du fait d'une concentration unique en Europe d'entreprises, de laboratoires et de structures de recherche-formation du secteur du végétal, les Pays de la Loire disposent aussi, en association avec les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne et Centre-Val de Loire, d'un pôle de compétitivité à vocation mondiale : Vegepolys Valley. Celui-ci stimule et accompagne la co-conception des innovations, de l'amont à l'aval, selon 3 axes de production (innovation variétale des semences et plants, santé du végétal, nouvelles technologies des systèmes de production) et 4 axes pour le développement des usages des végétaux (alimentation humaine et animale, végétal urbain, nutrition prévention santé, agromatériaux et bio-transformation).

L'agriculture en Pays de la Loire peut se reposer sur une formation agricole de qualité : la région compte 21 000 élèves et apprentis à la rentrée 2022, faisant d'elle l'une des principales régions de formation agricole française. Avec un taux de réussite global de 88,8 % en 2022, en repli depuis 2020, la région des Pays de la Loire maintient sa position au-dessus de la moyenne nationale aux examens de l'enseignement agricole. La présence de plusieurs pôles d'enseignement supérieur agricole ou agroalimentaire est enfin le signe d'un dynamisme et d'une excellence régionale reconnus : l'Institut Agro Rennes-Angers et l'École supérieure des agricultures à Angers, Oniris (école nationale vétérinaire et école d'ingénieurs en agroalimentaire) et l'École supérieure du bois à Nantes.

### L'enjeu environnemental et social de l'agriculture est pris en compte

Les critères environnementaux s'imposent aujourd'hui largement dans l'agriculture régionale. De nombreux efforts ont été réalisés mais restent à poursuivre. Par exemple, la qualité de l'eau a imposé le classement de la totalité de la surface agricole régionale en zone « vulnérable » par rapport aux nitrates.

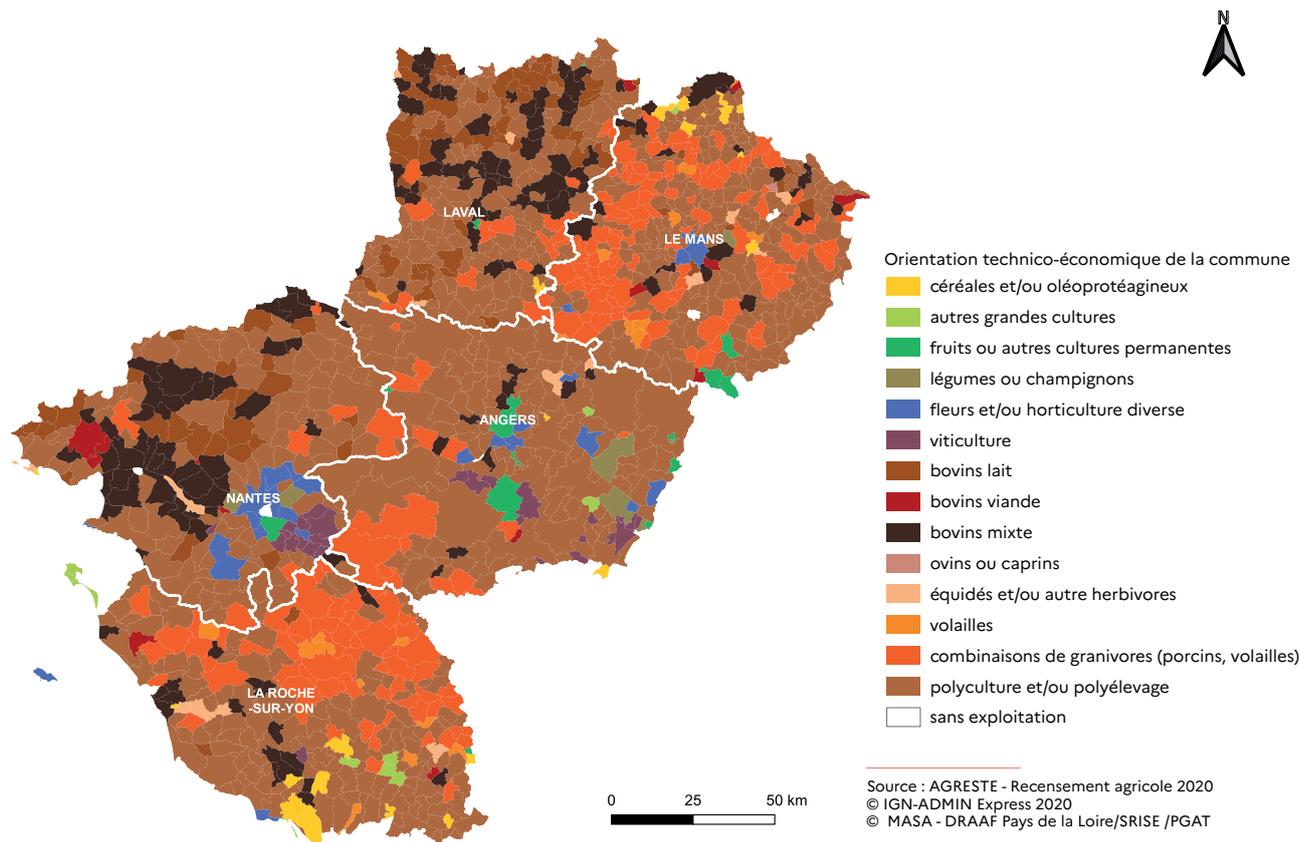
Les agriculteurs sont engagés pour préserver l'environnement (mise en œuvre de la Directive cadre sur l'eau, effacement d'ouvrages, protections de captages d'eau potable et plan Écophyto). De plus, l'accroissement de la population, lié au développement économique de la région, fait émerger des conflits d'usage concernant le foncier agricole et artificialisé.

Enfin, le maintien de l'agriculture en Pays de la Loire et de toutes les activités économiques qu'elle induit, passe par le renouvellement de la population active. En effet, en 2020, plus de la moitié des chefs d'exploitation a plus de 50 ans et plus du tiers plus de 55 ans ; l'installation des jeunes agriculteurs constitue donc un enjeu important. En 2022, on compte 596\* installations aidées en Pays de la Loire, en hausse par rapport à 2021 (524).

La question du devenir des exploitations se pose plus particulièrement pour les exploitations dont le chef ou un coexploitant est âgé de plus de 60 ans. En 2020, elles sont plus de 4 700 et cultivent 233 000 hectares. Dans plus d'un tiers des cas, le devenir de l'exploitation dans les trois prochaines années n'est pas connu. Pour un autre tiers, aucun départ du chef n'est entrevu pour l'instant et, une fois sur cinq, une transmission de l'exploitation est projetée, le plus souvent dans un cadre familial. Enfin, la disparition de l'exploitation pour l'agrandissement d'autres fermes ou pour un usage non agricole est une hypothèse plus rarement envisagée.

\* Nombre d'engagements juridiques de dotation aux jeunes agriculteurs (DJA) dans l'année

**Carte 1 : spécialisation de la production agricole en 2020 (15 postes)**  
Orientation technico-économique (OTEX) à l'échelle communale

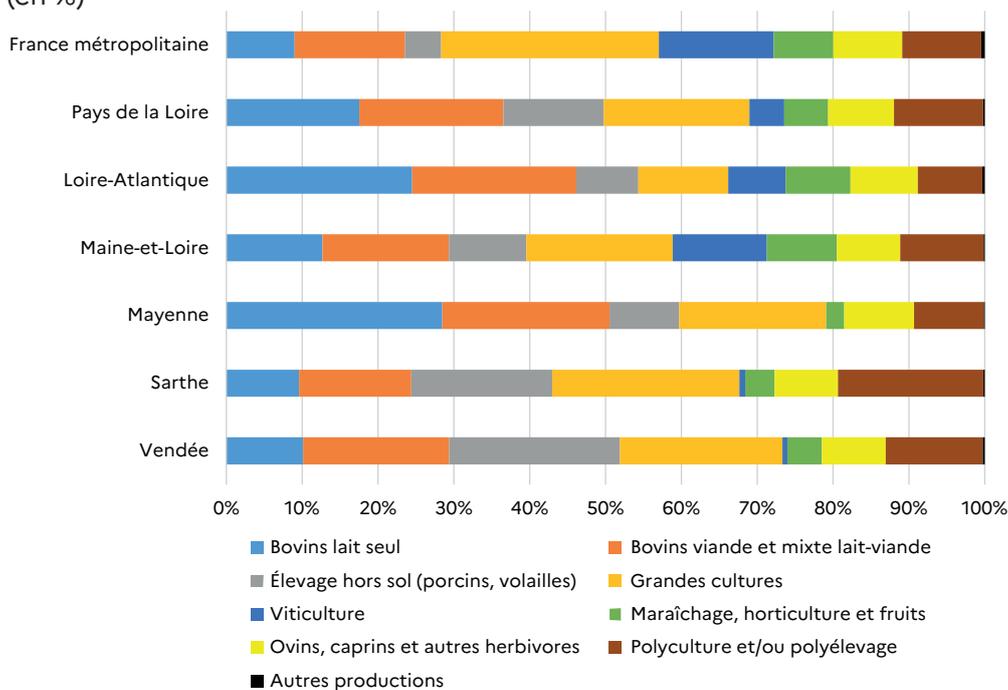


**Tableau 1 : productions agricoles des Pays de la Loire en valeur (millions d'euros)**

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	% France métro
<b>Productions végétales (hors subventions)</b>	<b>2 563</b>	<b>2 673</b>	<b>2 898</b>	<b>2 648</b>	<b>2 614</b>	<b>2 642</b>	<b>2 361</b>	<b>2 475</b>	<b>2 540</b>	<b>2 563</b>	<b>2 523</b>	<b>2 939</b>	<b>6</b>
Céréales	775	832	1 087	795	831	811	583	696	687	748	641	1 128	8
Oléagineux	103	139	156	106	96	91	103	122	96	97	112	177	6
Plantes fourragères	691	759	739	744	691	706	678	647	637	692	653	577	11
Légumes frais et pommes de terre	285	245	268	262	253	259	266	253	251	288	296	295	4
Horticulture (hors pépinières)	119	122	126	128	113	113	108	106	102	103	104	106	12
Vins d'appellation et autres vins	242	236	176	258	276	292	255	265	386	236	326	244	2
Fruits	178	165	167	180	149	159	157	176	170	184	178	188	7
Autres produits végétaux	169	176	179	175	205	210	210	212	211	215	214	224	6
<b>Productions animales (hors subventions)</b>	<b>3 407</b>	<b>3 781</b>	<b>4 087</b>	<b>4 196</b>	<b>4 226</b>	<b>4 061</b>	<b>3 825</b>	<b>4 039</b>	<b>3 991</b>	<b>4 077</b>	<b>3 925</b>	<b>4 094</b>	<b>15</b>
Gros bovins	724	763	958	986	914	952	860	846	821	812	751	788	12
Veaux	143	158	187	195	201	202	202	201	202	197	201	210	21
Porcins	323	352	380	379	343	318	335	347	320	388	342	355	12
Volailles et œufs	877	996	1 106	1 096	1 046	1 040	1 009	1 065	1 021	984	942	1 028	22
Ovins et caprins	18	17	16	17	18	18	18	18	18	18	19	21	2
Lait et produits laitiers de vache	1 107	1 269	1 226	1 309	1 489	1 300	1 182	1 347	1 390	1 464	1 444	1 474	16
Autres produits animaux (et équidés)	216	227	216	213	216	232	220	215	218	214	225	218	14
<b>Production totale des services</b>	<b>461</b>	<b>467</b>	<b>492</b>	<b>498</b>	<b>517</b>	<b>525</b>	<b>525</b>	<b>531</b>	<b>549</b>	<b>562</b>	<b>546</b>	<b>555</b>	<b>12</b>
<b>Production totale (hors subventions)</b>	<b>6 431</b>	<b>6 922</b>	<b>7 478</b>	<b>7 342</b>	<b>7 357</b>	<b>7 228</b>	<b>6 711</b>	<b>7 045</b>	<b>7 080</b>	<b>7 203</b>	<b>6 995</b>	<b>7 588</b>	<b>9</b>

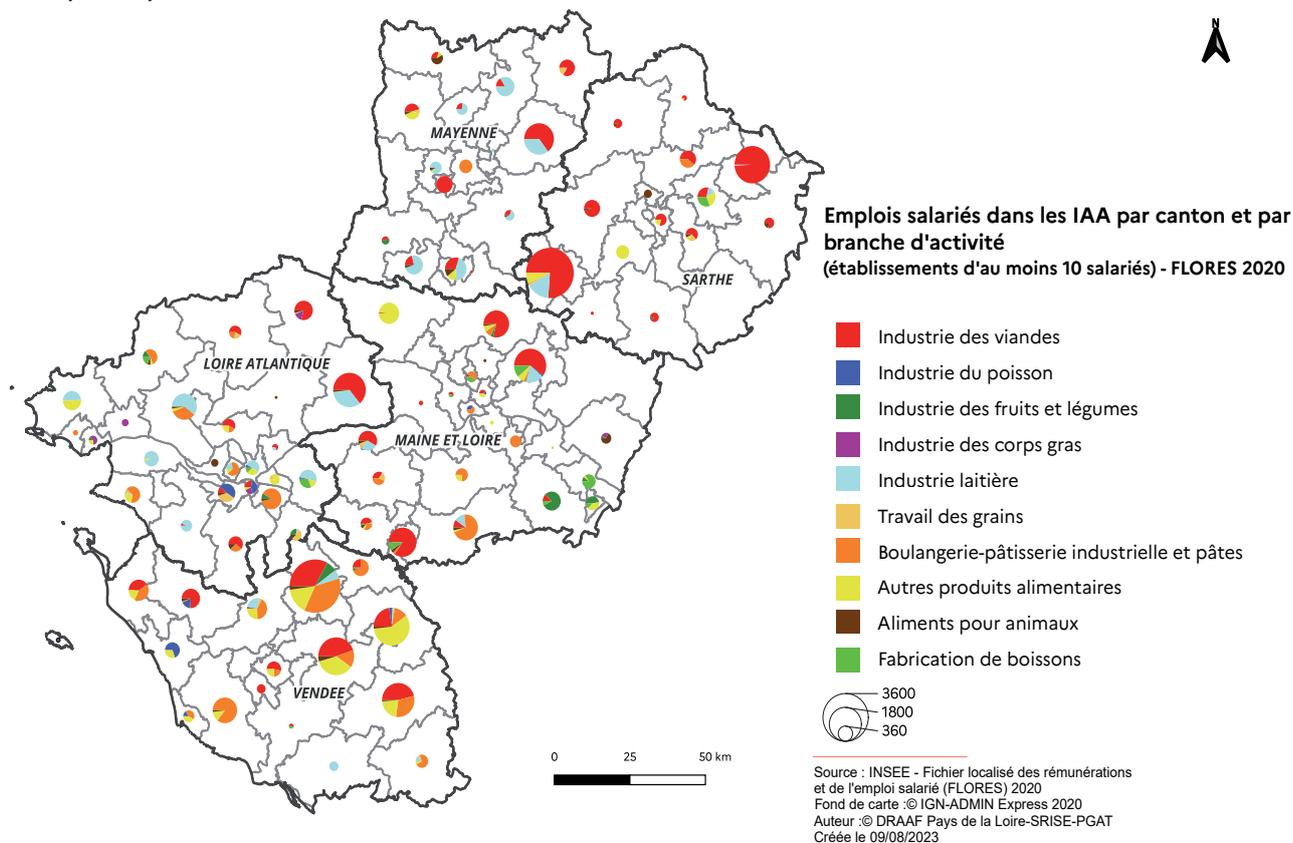
Source : Agreste - Comptes de l'agriculture - Base 2010

**Graphique 1 : répartition des exploitations agricoles par orientation technico-économique des exploitations (Otex) en 2020 (en %)**



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

**Carte 2 : emploi salarié dans les établissements agroalimentaires employeurs de 10 salariés et plus (hors artisanal commercial) en Pays de la Loire**



[www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire  
Service régional de l'information statistique et économique  
5 rue Françoise Giroud - CS 67 516 - 44 275 NANTES cédex 2  
Tél. : 02 72 74 72 64 - Fax : 02 72 74 72 79  
Mél : srise.draaf.pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Annick Baille  
Directrice de la publication : Claire Jacquet-Patry  
Rédactrice en chef : Hélène Guillard  
Rédaction : Christophe Fouchard  
Composition : Isabelle Laurens  
ISSN 2725-7142 - Dépôt légal : à parution  
© Agreste 2023